LE MOT DU MAIRE

Chers Vissoises et Vissois,

Je vous présente mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Nous retiendrons principalement de l'année 2018 que notre pays a vécu un retournement de situation impressionnant.

Paradoxalement, après l'euphorie de la victoire de l'équipe de France de football faisant croire à un semblant d'unité nationale, notre pays a vu émerger un mouvement de contestations populaires suite aux annonces gouvernementales d'augmentation de la taxe sur les carburants. Cette annonce a été l'élément déclencheur d'une contestation plus large faisant apparaître un désamour entre certains citoyens et leurs représentants, entre le pays et ses institutions.
J'espère que le dialogue qui s'ouvre, nous permettra de retrouver la sérénité.

Autre sujet préoccupant et ô combien crucial pour notre devenir : le réchauffement continu de notre planète ! Les 20 années les plus chaudes ont été enregistrées sur les 22 dernières. Pour la France et l'Europe, 2018 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée.

À l'échelon de notre commune, l'année 2018 fut très dense dans de nombreux domaines que vous découvrirez en détail dans les pages suivantes de ce bulletin. Tout d'abord une grande année de commémoration du Centenaire de la Grande Guerre.
Cette commémoration de la libération de Vis en Artois par les Forces Canadiennes restera inoubliable et gravée dans le « marbre » et le « verre » à l'image de la stèle en l'honneur de Claude NUNNEY et le vitrail du « Poilu » en l'honneur des 28 enfants de la commune morts pour la France.

Parallèlement à ces évènements, 2018 a vu la réalisation et l'avancement de nombreux projets. Les plus gros travaux ont porté sur l'église avec la fin des phases 1 et 2 et le renforcement de l'éclairage public, avec la pose de nouveaux lampadaires à « Led » rues de Boiry et André Mercier, permettant une économie substantielle de la consommation d'énergie.
Enfin, je ne saurais terminer ces quelques lignes sans vous donner des informations sur le sujet qui préoccupe bon nombre d'entre-vous : la fermeture d'Intermarché. Sachez que nous mettons tout en œuvre pour retrouver une enseigne de distribution alimentaire et de services divers.

De nombreux projets se dessinent pour 2019, nous apporterons à nouveau toute l'énergie nécessaire à leurs réalisations.

En vous souhaitant une agréable lecture, je vous réitère mes meilleurs vœux.

Christian THIÉVET

SOMMAIRE

LES PROJETS…… P 4

LES FINANCES …… P 6

LES REALISATIONS …… P 7

SIVU DU RPI …… P 17

L'ECOLE …… P 17

LE CENTRE DE LOISIRS …… P 20

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES …….. P 25

LA BIBLIOTHEQUE …….. P 26

LA GENDARMERIE…… P 27

VIE PRATIQUE …….. P 29

LES INFORMATIONS DIVERSES ……..... P 35

LES REMERCIEMENTS – FELICITATIONS ……. P 39

LES NAISSANCES – MARIAGES — BIENVENUE - DECES …….. P 42

LA PAGE HISTORIQUE …… P 44

LES COMMEMORATIONS…… P 45

LES MANIFESTATIONS ……... P 61

LE CALENDRIER DES FETES 2019 …….. P 70

PROJETS

♦ Mise en accessibilité pour PMR (Personne à Mobilité Réduite) des bâtiments communaux. (ERP)

Dans le cadre de la continuité de l'agenda programmé de la mise en accessibilité des bâtiments communaux, un ascenseur devrait être installé à la mairie. La déclaration préalable avant travaux vient d'être modifiée par l'architecte. Si nous obtenons le permis de construire, les travaux démarreront avant le mois d'avril, les subventions relatives à ces travaux ayant été obtenues.

♦ La voirie

Après plusieurs années d'études et de sollicitations auprès du Conseil Départemental, de gros travaux de rénovation de notre axe principal, rue André Mercier, vont être réalisés par le département à partir du mois d'avril.
Ils consisteront au remplacement du tapis d'enrobé qui réduira considérablement les nuisances sonores aux riverains.
De plus, le pont de la sensée va être entièrement rénové à partir du mois de septembre.

♦ Éclairage public

Nous sollicitons des subventions pour une nouvelle tranche de modernisation de l'éclairage public qui portera principalement sur la rue de Chérisy.

♦ Les écoles

Le projet de rénovation et réorganisation des écoles se poursuit, dessiné par l'architecte Éric MATUSZAK.
Ce dernier a reçu l'accord du Conseil Municipal.
Cependant, il devra peut-être tenir compte de la réorganisation du RPI qui pourrait voir la fermeture d'une classe malgré la récente adhésion de la commune d'Haucourt.

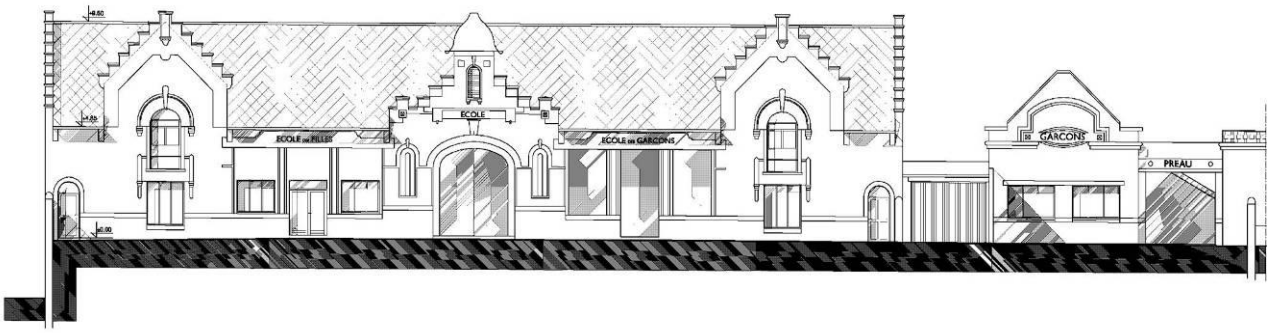

FACADE NORD OUEST (SUR COUR)

♦ L'Église

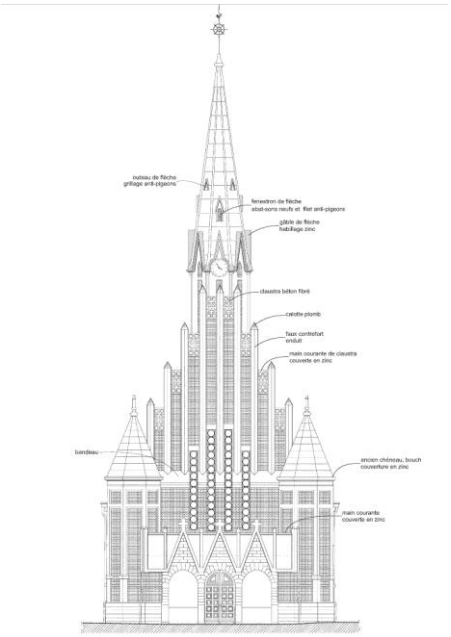

Les travaux de la phase 3 et 4 de la rénovation de l'église sont programmés suite à l'obtention de la labellisation de l'édifice par la Fondation du Patrimoine.
L'appel d'offres public vient d'être lancé aux entreprises.
Si ce dernier est fructueux et les subventions aux rendez-vous, les travaux devraient débuter au printemps pour la phase 3 dont la tranche ferme concerne le clocher et la façade principale y compris l'intérieur du porche.
Suivra ensuite la phase 4, les intérieurs.

Le montant total estimé par l'architecte Parisien Éric BARRIOL s'élève à 840 000 €.

C'est véritablement l'une des plus grosses opérations administratives et financières que la commune ait à gérer depuis la reconstruction d'après guerre.

♦ Octroi du droit de cité

Les cérémonies commémoratives de la Grande Guerre ont montré une fraternité des peuples toujours existante 100 ans après.
Afin de renforcer ces liens, avec notamment les militaires du « Cameron Highlanders of Ottawa », la commune formalisera une chartre accordant le droit de Cité à titre perpétuel et sans condition à ce régiment, en mémoire de toutes ces unités qui ont donné leur vie en accomplissant leur devoir.
La proclamation de ce geste symbolique sera inscrite sur deux parchemins signés et paraphés par l'autorité municipale et le représentant officiel du Régiment.

Le concept du Droit de Cité remonte à la Grèce antique. Le Droit de Cité était un privilège accordé aux citoyens ; privilège qui leur donnait le droit de participer à la vie de la Commune.
Aujourd'hui, on reconnaît ce privilège de participation aux activités du village non seulement par les défilés, mais par un lien privilégié entre les autorités municipales, la population et les militaires.
Le Droit de cité signifie littéralement l'octroi du privilège de défiler dans les rues de la Commune, tambours battants, drapeaux flottants, et baïonnettes au canon.

La Commune de Vis-en-Artois souhaite octroyer ce « Droit de Cité » au Régiment « Cameron Highlanders of Ottawa » pour les raisons suivantes :

- *Le 38ème Bataillon de la Force Expéditionnaire Canadienne a libéré la Commune le 27 août 1918,*
- *Le soldat C.J.P. NUNNEY, V.C., D.C.M., M.M., du 38ème Bn CEF, a reçu la Croix de Victoria pour ses actions dans la Commune les 1er et 2nd septembre 1918 et est décédé de ses blessures,*
- *Le « Cameron Highlanders of Ottawa » (Duke of Edinburgh's Own) perpétue le 38ème Bn CEF et porte ses honneurs de bataille,*
- *La Commune de Vis-en-Artois et la délégation du Régiment ont créé et entretiennent des liens étroits et amicaux,*
- *Le 2 septembre pourrait être décrété « Jour du 38ème Bataillon CEF »*

LES FINANCES

Sur un point de vue financier, au niveau national, nous sommes dans une situation très contrainte. Il est un proverbe antique qui, plus que jamais, donne tout son sens : les paroles s'envolent et les écrits restent.
L'état annonce vouloir réduire la dépense publique (1 000 milliards annuels) quand les actes ne font que la faire croître.
Les collectivités locales ont vu réduire l'utilisation des contrats aidés. La redevance forfaitaire a fondu de 32 % en 4 ans et très légèrement remonté cette année (+ 9%) soit (+) de 80 000 € de perte de recette sur 5 ans.
La taxe d'habitation annoncée « supprimée » totalement puis partiellement, puis … ? devrait être compensée à l'euro près. Nul ne sait dire comment ni sur quelle base cette valorisation sera faite.

Pour notre part, la commune de Vis en Artois a une situation stable et non endettée.
Fort d'une gestion maîtrisée par votre conseil municipal, la cité absorbe ces aléas extérieurs **sans aucune majoration sur la fiscalité depuis des années.**

Cette année, outre les travaux courants d'entretien et de maintien de nos infrastructures, nous avons engagé la rénovation de l'église en deux étapes pour une valeur globale dépassant 1.2 M d'euros. La première est achevée avec succès. Cette phase ne génère aucun coût pour les contribuables de Vis.
En effet son financement est couvert par deux éléments :
1 - Les réserves dont dispose la commune, qui nous avaient d'ailleurs valu les félicitations de la trésorière du centre des impôts.
2 - L'ensemble des subventions accordées à l'issue d'un montage de dossiers très important et long.
Cela permet d'affirmer qu'il n'y a aucun emprunt souscrit par la commune sur ce dossier.
La deuxième tranche de travaux est en cours d'étude et les travaux devraient être réalisés en 2019.
Suite au remarquable travail de restauration, un complément de subvention de 5000 € a été octroyé par la Fondation du Patrimoine

Dans la suite du registre des investissements, la commune a procédé à la rénovation de l'éclairage public en mars 2018, là encore, avec une optimisation de subventions couvrant la dépense à 80 %.
Cela ne se voit pas forcément au quotidien, mais un abaissement de 50 % de la puissance en milieu de nuit pour la rue André Mercier et la pose de « Led » rue de Boiry. L'ensemble doit nous apporter 30 % d'économie en année pleine dans les comptes du poste éclairage de la commune.

Dans les autres actions spécifiques de l'année, votre commune a négocié le renouvellement du partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et l'Association Multi-loisirs pour le centre de loisirs d'été.
Tous les enfants de Vis qui le souhaitaient, ont trouvé une place d'accueil au mois de juillet.

LES REALISATIONS

♦ TRAVAUX DE VOIRIE ET SECURITE

Pose d'un nouvel éclairage à Led rue de Boiry

Installation de nouveaux mobiliers urbains et panneaux de signalisation (passage piéton)

Changement de ballast rue André Mercier permettant une économie d'environ 30 % de la consommation électrique

Préparation et pose des nouvelles décorations de noël rue André Mercier et Résidence de la petite Sensée

➢ ***La fibre optique arrive …***

Pose d'un NRO (Nœud de Raccordement Optique) derrière la déchèterie permettant l'acheminement de la fibre optique dans notre commune et dans les communes avoisinantes.

Câblage souterrain et aérien

Ces travaux sont financés par le Syndicat Mixte 62-59 la Fibre et par la Communauté de Communes OSARTIS- MARQUION. La mise en service est prévue avant la fin de l'année.

➢ *Construction de la stèle Claude NUNNEY*

Sur la place du 38ème bataillon de la Force Expéditionnaire Canadienne

Terrassement et coulage des fondations

Pose des dalles en pierre par Éric

Scellement des mâts porte-couleurs

Fixation de la plaque commémorative

♦ CIMETIERE

Construction d'une stèle nominative au jardin du souvenir

L'inscription des noms des personnes dont les cendres ont été dispersées est dorénavant possible

ESPACES VERTS

Fleurissement du village

Plantations et entretien des espaces verts par les employés communaux

♦ LES BATIMENTS

➢ Les écoles

Peintures intérieures et extérieures et réparation des murs des écoles

➢ La mairie

Rénovation des marches de l'entrée de la mairie et travaux de peinture

➢ La poste

Réfection des peintures sous porche

➢ La bibliothèque

Réfection des peintures

➢ Logement de fonction

Changement des sanitaires

➢ La salle polyvalente

Remplacement du chauffe-eau

➢ L'église : fin des travaux de la phase II

Visite de l'atelier du Maître verrier BROUARD à RONCHIN pour la restauration des vitraux de l'église et la création du vitrail du poilu dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre

Nos partenaires financiers accueillis par le Maître verrier BROUARD, M. Raphaël COIPEL, représentant le Président de la Région des Hauts de France, M. Franck TETARD, représentant le Président du Département, M. Éric BARRIOL architecte, l'abbé FACON

Dépose des échafaudages côté salle polyvalente et repose sur le pignon Sud et côté jardin

Rejointoiement des pierres et briques avant badigeonnage de couleur minérale

Étude de l'étanchéité de l'oculus avant la pose des nouveaux vitraux

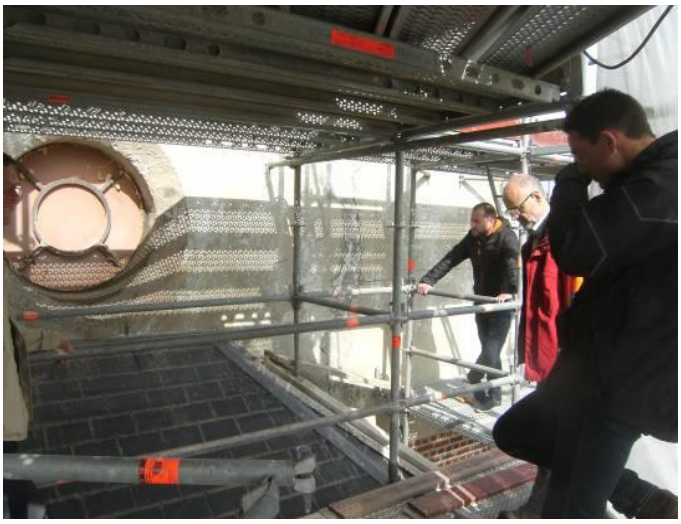

Drainages des eaux pluviales réalisés par nos employés communaux ayant permis une économie sur le coût des travaux

Pose de nouveaux chéneaux

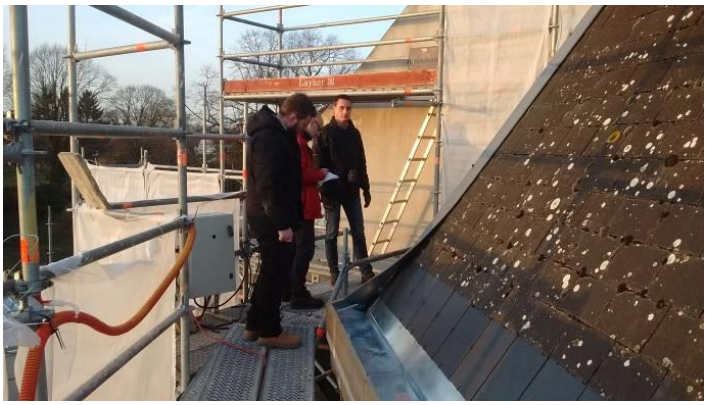

Travaux d'intérieurs

L'église a été vidée de ses chaises et de ses statues, puis protection et dépose des plâtres dans le chœur de l'église.

Après l'enlèvement des anciens plâtre, réalisation de « staff » principalement au pourtour des nouveaux vitraux

Fin des travaux de la phase II, nettoyage de l'église par les membres de la paroisse

Le patrimoine communal s'enrichit !

Le vitrail commémoratif du Centenaire de la Grande Guerre, dédié par la Commune à ses héros et réalisé par le Maître verrier BROUARD représente le « poilu » sur fond du drapeau français éclairé par les rayons lumineux émanant d'une colombe, symbole de paix.
Sur d'autres vitraux, de part et d'autre de celui-ci, figurent les inscriptions suivantes :
« A Dieu, son âme », « Son combat pour la vie », « Honneur aux morts », « Immortels conseillers de vivants ».

Réalisation d'un support en bois par Philippe et pose de la pierre de l'ancienne abbaye retrouvée lors des travaux

Le chevet et la façade côté jardin ont été entièrement rénovés

SIVU DU RPI SENSEE-COJEUL

Cette année 2018 se termine avec quiétude. Le nombre d'enfants scolarisés est en légère progression (213 soit + 3%). Cependant, il est difficile d'augurer l'avenir au niveau quantitatif pour nos 6 communes. Une information prévisionnelle est attendue en février de la part de l'inspection académique.

La commune de Vis en Artois a 78 enfants inscrits, soit la première participation financière des 6 communes avec 36.6% du nombre d'enfants.

Après le changement de rythme scolaire, l'année dernière (passage de 4.5 jours à 4 jours de classe), cette année a commencé avec l'intégration du village d'Haucourt dans le RPI.
L'organisation périscolaire a été révisée avec le directeur des écoles et la région (nouveau gestionnaire des transports après le département). Cela a concerné les plannings de bus, de garderie, en visant le moins de changement possible pour les enfants.
Après un réglage dans l'organisation et le circuit des bus dans les premiers jours, la gestion est aujourd'hui stable.

Avec la rentrée de septembre, nous avons également changé de fournisseur pour les cantines.
La gestion au quotidien ainsi que la qualité des repas s'en trouvent améliorées à coût identique.
Globalement sur l'année 2018, le nombre de repas a légèrement diminué malgré une augmentation depuis septembre.
C'est plus de 12 600 repas servis sur l'année. En fonction de la desserte des communes pour les cantines, celle de Rémy recueille plus d'enfants que celle de Boiry.
En la matière, il n'y a pas de vérité établie d'année en année. Cela varie en fonction de la composition des classes, commune par commune, ainsi que le besoin de service souhaité par chaque famille.

La volonté du SIVU RPI est d'assurer de la constance à cette organisation. C'est de pouvoir apporter aux enfants et leurs familles, un service de qualité avec un personnel dévoué au bien-être des enfants.

LES ECOLES

"L'année 2018 s'est achevée... Les élèves de l'école de VIS EN ARTOIS ont pu participer à des activités et des projets originaux et enrichissants.
La mission principale de l'école maternelle est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Ce temps de scolarité établit les fondements éducatifs et pédagogiques sur lesquels s'appuient et se développent les futurs apprentissages des élèves pour l'ensemble de leur scolarité.
Les différents moments clés de l'année (saisons, périodes ou personnages remarquables ou célèbres, fêtes, anniversaires, …) sont ainsi utilisés pour développer les compétences et les acquis de chaque enfant.
La place primordiale du langage est réaffirmée comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous. La pratique d'activités physiques et artistiques permet de développer les interactions entre l'action, les sensations, l'imaginaire, la sensibilité et la pensée. Par ailleurs, au travers d'activités ludiques et en lien avec le quotidien de l'enfant, la fréquentation régulière de l'école maternelle permet de développer une première compréhension des

nombres et des premiers outils mathématiques, de l'environnement des enfants et susciter leur questionnement. En s'appuyant sur des connaissances initiales liées à leur vécu, l'école maternelle met en place un parcours qui leur permet d'ordonner le monde qui les entoure, d'accéder à des représentations usuelles et à des savoirs que l'école élémentaire enrichira.
Le blog du RPI permet de suivre au quotidien les activités de ces classes et de relater les évènements marquants des classes tels les sorties, les travaux thématiques ou l'arrivée des nouveaux élèves.
Grâce à l'adhésion « sans faille » des familles aux différentes actions rémunératrices de la coopérative scolaire (photos de classe, marchés de Noël, vente d'objets ou de chocolats mais aussi traditionnelle fête du RPI), les enfants peuvent participer à divers projets : sortie à la ferme équestre, sortie cinéma, sortie aux Près du Hem,…
Cette année, il faudra aussi remarquer la participation des classes maternelles de Vis en Artois à la journée commémorative du 1er septembre dernier. Hormis leur présence ce jour-là, les élèves ont pu réaliser de magnifiques productions plastiques et artistiques à l'occasion de la fin du Centenaire de la Première Guerre mondiale centenaire. Ces affiches ont été remarquées, à juste titre, par les invités et officiels canadiens dans la salle polyvalente. Je remercie ici la municipalité et les acteurs de cette commémoration pour la « mise en lumière » du travail des enfants et des enseignants des écoles du RPI « Sensée-Cojeul ».
Toutes ces actions ne sont possibles que grâce aux actions et au soutien de tous (familles et commune). Un grand merci à tous et à toutes au nom des élèves !
Au nom de l'ensemble de la communauté éducative du RPI « SENSEE-COJEUL », meilleurs vœux de Bonheur, de Fraternité et de Paix pour 2019. "

Alain PLACE - Responsable RPI "Sensée Cojeul"

Quelques rétrospectives de l'année 2018

Les activités, les répétitions, les ateliers …….

Tra la journée commémorative du 1er septembre 2018

Défilé de la délégation canadienne du Cameron Highlanders of Ottawa dans la cour de l'école

Atelier informatique sous la direction de Madame LOURDAUX

Marché de Noël des enfants de l'école de Vis

LE CENTRE DE LOISIRS

Cette année la municipalité a renouvelé le contrat enfance jeunesse en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Agricole pour 4 ans.

Le centre de loisirs a ouvert ses portes du 09 juillet au 03 août 2018 dans la salle polyvalente et les écoles.

La Directrice, Madame Isabelle HENON, accompagnée des animatrices et animateurs ont accueilli les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et proposé de nombreuses activités, jeux, sorties et spectacles.
Pour les parents qui travaillent, une garderie a été mise en place de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30. Les enfants ont également la possibilité de se restaurer sur place le midi, avec un repas fourni par la famille.

69 enfants ont été accueillis pour la saison et étaient entourés par une équipe pédagogique comprenant :

- 1 Directrice BAFD – BAFA – CAP petite enfance
- 2 animateurs BAFA
- 2 animatrices BAFA stagiaire
- 1 animatrice CAP petite enfance
- 4 jeunes bénévoles

Au programme !

World Cup Ami (Ateliers sportifs), Piscine, Les métiers de l'urgence, Honorons le 14 Juillet, Journée structures gonflables + initiation BMX, Challenge BPDJ, visite de la caserne des pompiers de Baralle, Prévention Garogaspi, Escape Mind, Funny Parc, La maison du Terril, Grands Jeux , Activités Manuelles , Kermesse , Astérix , Fêtes , Goûter,

de nombreuses activités durant cette période, jeux, travaux manuels, structures gonflables

Gerbe confectionnée par les enfants des centres aérés pour le 14 juillet

En avant pour la visite de la caserne des pompiers de Baralle …

Challenge organisé par la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile du Pas de Calais

Jeux, goûter ….

Des animateurs et animatrices au top !

Coupe du monde oblige !

Visite du Parc Astérix !

Spectacle de fin des centres aérés ….à l'année prochaine !

E RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

« A mini pas » est un Relais Assistantes Maternelles intercommunal d'Osartis.
Le RAM a pour rôle d'informer et accompagner les parents et les assistantes maternelles dans leurs démarches.
Il offre aussi aux assistantes maternelles, un lieu d'écoute et d'échange sur leur pratique professionnelle ainsi que des activités ludiques et éducatives pour stimuler l'éveil des tout-petits.
Les assistantes maternelles et les enfants se réunissent à la salle polyvalente, en présence des animatrices d'Osartis.

Contacts : Frédérique Poiteau - Responsable du RAM et animatrice
03.21.60.68.70 / 06.08.60.44.01
Martine Lemaire, animatrice
03.21.60.68.73
Permanence accueil uniquement sur rendez-vous

Liste des assistantes maternelles agréées

Mme BUKOWINSKI Nathalie	21 résidence la Petite Sensée	06.87.05.41.58
Mme CATTEAUX Gwenaëlle	58 rue de Chérisy	06.50.94.33.70
Mme DE DONCKER Linda	67, rue André Mercier	09.81.28.70.93 06.30.47.02.74
Mme LEFEBVRE Antonia Et M. LEFEBVRE Jean-Marie	6 résidence du Limousin	06.12.54.08.38
Mme PETIT Jeanne Marie	16, rue du 19 mars 1962	03.21.22.34.99
Mme ROUSSELLE Christine	4 rue Neuve	03.21.48.26.39

LA BIBLIOTHEQUE

Chers lectrices, lecteurs,

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une très bonne année 2019, joyeuse, avec des montagnes de lectures, de rêves et d'aventures…

Notre bibliothèque a changé de couleur, et comme les années précédentes, de nouveaux livres sont venus garnir les rayonnages.

Venez nous voir pour partager vos lectures, Béatrice, Martine, Mireille et Ghislaine vous attendent.

Les enfants ont participé aux ateliers, toujours aussi intéressés.

Merci pour votre fidélité, **bonnes lectures**, au plaisir de retrouver les enfants lors de nos animations variées.

L'équipe bibliothèque : Béatrice, Ghislaine, Martine, Mireille

Les tout-petits se rencontrent à la bibliothèque et ils écoutent un conte animé par une animatrice du RAM

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Mardi de 19h00 à 19h30

Le mercredi de 10h30 à 12h00

LA GENDARMERIE

2019, seconde et dernière année que je m'adresse à vous, citoyennes et citoyens de Vis-en-Artois.
La nouvelle année, c'est traditionnellement les échanges de vœux, ceux qui nous rassurent et ceux qui nous conduisent dans notre quotidien.
Le souhait de votre gendarmerie et ses personnels est de vous apporter la sécurité que vous êtes en droit d'attendre, l'assistance parfois pour ceux qui sont touchés dans leur chair ou dans leurs biens, par la précarité ou l'accident. C'est avant tout, rester à votre contact.

2018 fut encore une année marquée de l'empreinte du terrorisme et de la fracture sociétale.
Terrorisme, ce mot résonne et nous amène, nous gendarmes, à penser immédiatement à cet officier de valeur, le Colonel BELTRAME, sans oublier toutes les victimes. Ce fléau perdure, et plus que jamais nous nous y préparons, pour que confrontés, nous puissions y faire face.

Fracture sociétale et sociale, c'est l'actualité de ces dernières semaines. Le mal-être de nos populations, les sentiments d'injustice sociale, une société qui va mal, se délite et se perd. Soyons vigilants à ne pas nous opposer, restons unis.

2018, ce fut l'année des commémorations, elles paraissent déjà lointaines, pour autant, elles ont, une fois encore, tissé voire resserré des liens entre pays, (Commonwealth, Allemagne, France), entre les hommes et les femmes qui n'oublient pas, qui sont garants de cette mémoire et qui savent transmettre aux jeunes générations. J'ai ce souvenir de cette journée du 1er septembre 2018, forte de solennité, de gravité parfois, au son d'une cornemuse ou d'un hymne.

2018, c'est aussi un concept nouveau, la police de sécurité du quotidien, qui donne sens à ce que nous faisions déjà, aller à votre contact, discuter, partager. C'est un lien relationnel auquel je vous sais attachés. C'est aussi apprendre pour nos jeunes subordonnés ce qu'est la réalité de la ruralité, connaître ceux qui la composent et la font vivre. C'est votre visage au quotidien.

Votre brigade présente de nouvelles têtes, d'autres vous ont quittés.
En premier lieu, le Major TINCQ Philippe, qui aujourd'hui commande la COB D'Aléria en Corse, l'adjudant BLANCHART Pierre qui désormais œuvre en Préfecture d'Arras, la gendarme LIBERT Karine affectée à la BTA Macouria en Guyane, le Brigadier-chef HERBET Maxime a intégré l'école des sous-officiers, le gendarme adjoint LAMOTTE Alexandre a souhaité un retour à la vie civile. Ils ont marqué, tous à leur niveau, la vie de notre brigade.
Certains ont été remplacés, pas tous…
Sont arrivés, le maréchal des logis-chef FACON Anthony de la BP Auxi-le-Château, le gendarme PEZARD Frédéric de l'escadron de gendarmerie mobile de Dugny, les gendarmes adjoints GOUBET Florain et BREGONZIO Ugo.

Malgré tous ces changements, et puisque votre brigade est partie intégrante de la Communauté regroupant les brigades de Croisilles, Marquion et Vis-en-Artois, le cap a été tenu, non sans difficultés parfois. Prioriser son action, maître mot, s'engager résolument, produire de la sécurité publique générale, c'est notre fil conducteur, c'est notre mode d'action du quotidien.
Vous êtes citoyens d'une des 65 communes que nous avons en responsabilité, c'est vous dire que le territoire est vaste. Faire un bilan statistique de la délinquance sur votre commune est aisé, tant rapporté à l'ensemble, cela reste à la marge.
Ce qu'il faut retenir, c'est la volonté de conduire les enquêtes, de les élucider, d'en interpeller les auteurs et de les déférer devant les magistrats du Parquet. C'est notre exigence de rigueur dans nos constatations, dans nos recueils d'auditions, pour les moindres détails et pour ne pas passer à côté.

Il est un sujet également que je dois aborder, les violences dans la sphère familiale, les violences sexuelles. La libération de la parole des femmes est un fait aujourd'hui Vous entendez dire que nous ne sommes pas ou peu formés à recueillir cette parole. Sachez qu'au sein de votre brigade, nous avons un personnel dont l'expérience est avérée, sachez également que quoi qu'il arrive, vous serez écoutés, entendus, orientés et accompagnés.

Notre mission, c'est aussi être présent sur les routes, dans la prévention tout comme une répression discernée. Dans ce domaine encore, il est nécessaire d'être 'humain » intransigeant sur certains comportements, mais éducatif et préventif sur les infractions bénignes.

Comme l'année précédente, j'en terminerai par des conseils de prévention. N'oubliez pas le 17, ce numéro qui vous écoute, qui vous rassure. N'oubliez pas vos voisins, vos amis, soyez solidaires, vigilants. N'oubliez pas les opérations tranquillité quand vous êtes en vacances, faites vous connaître. N'oubliez pas qu'un retard ou un message non lu sur la route n'est pas grave, le principal étant d'arriver à destination. Je sais, vous êtes en prisme direct via les médias aux messages de prévention mais je me dois aussi de vous l'écrire.

Je veux croire, et vous en adresse le souhait, que l'année 2019 soit sereine, dans une unité retrouvée, dans l'altruisme et la bienveillance.
Pour ma part, je vous dis au revoir, mettant fin ainsi à 36 années d'une carrière, somme toute bien remplie, qui m'aura conduit auprès de vous ces derniers mois.

Capitaine Philippe CARNEAUX

Émouvante cérémonie d'hommage au Colonel BELTRAME organisé par le Capitaine CARNEAUX

Commémoration du 1er septembre 2018 lors de l'inauguration de la voie Sacrée du Canada. La gendarmerie représentée par le Commandant Laurent GONZALES, chef d'escadron de la Cie de gendarmerie d'Arras, le Capitaine Philippe CARNEAUX, Commandant la communauté de brigades de Vis et l'Adjudante Cheffe Gaëtane FOULON.

Mise en place de barrage afin d'assurer la sécurité

Présence de la gendarmerie lors des différentes cérémonies afin d'assurer la sécurité du cortège….

VIE PRATIQUE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

Lundi	de 10h00 à 12h00
Mardi	de 16h30 à 18h30
Vendredi	de 16h00 à 18h00

Vous pouvez contacter la mairie téléphoniquement
Tous les jours sauf le mercredi après-midi
☎ **03.21.48.18.60**

PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Christian THIEVET, Maire
Vice Président de la Communauté de Communes OSARTIS-MARQUION
en charge de l'environnement et du développement durable.

- Tous les 2ème samedi de chaque mois de 10 h à 11 h ou sur Rendez-vous en Mairie

SITE INTERNET

LE SITE EST ACCESSIBLE A L'ADRESSE SUIVANTE
www.visenartois.fr

Retrouvez toutes les informations pratiques ; de nombreux liens avec les administrations existent : par exemple, les formalités administratives.

SERVICE PUBLIC.FR

1er site de l'administration publique.

On y trouve les Cerfas, (certificat d'immatriculation, permis de conduire et contrôle médical, permis de construire, déclaration préalable …..)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

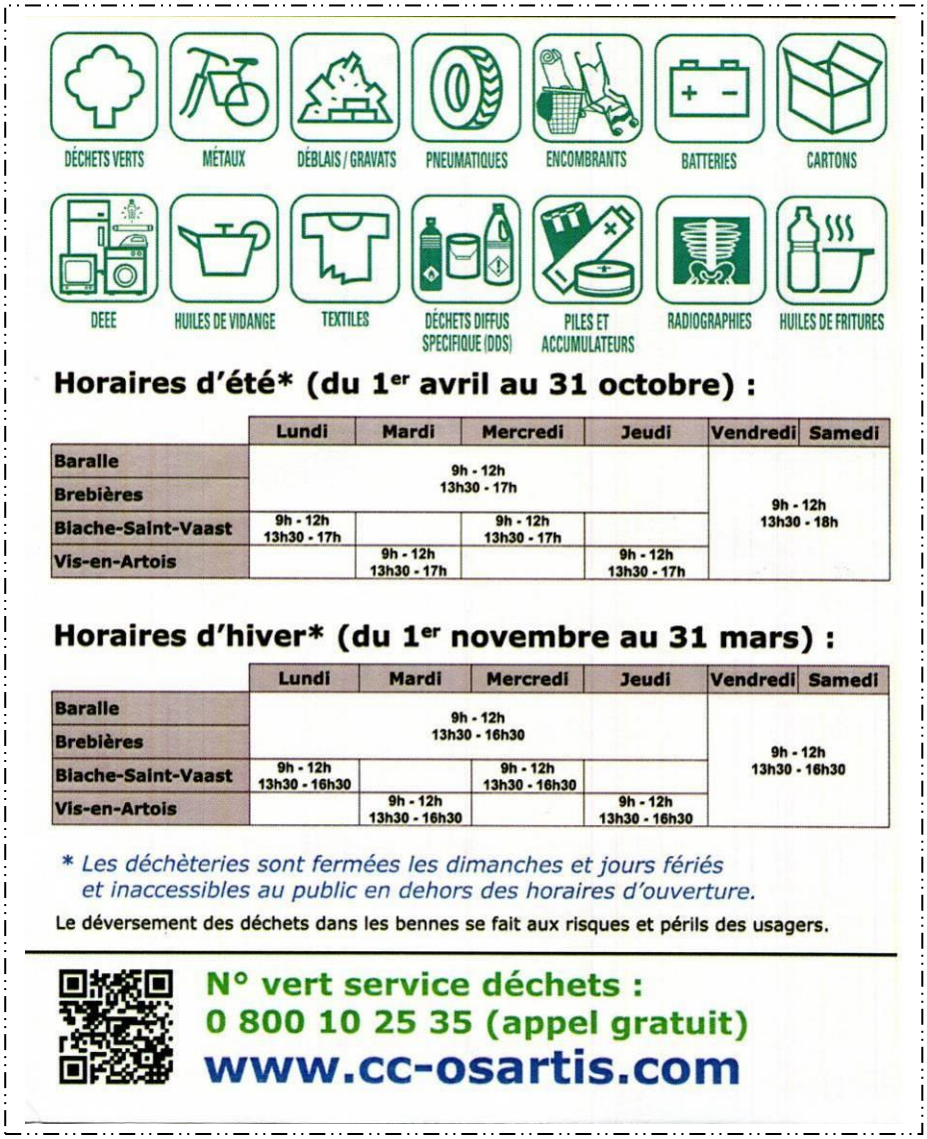

Horaires d'été* (du 1er avril au 31 octobre) :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Baralle	9h - 12h 13h30 - 17h				9h - 12h 13h30 - 18h	
Brebières						
Biache-Saint-Vaast	9h - 12h 13h30 - 17h		9h - 12h 13h30 - 17h			
Vis-en-Artois		9h - 12h 13h30 - 17h		9h - 12h 13h30 - 17h		

Horaires d'hiver* (du 1er novembre au 31 mars) :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Baralle	9h - 12h 13h30 - 16h30				9h - 12h 13h30 - 16h30	
Brebières						
Biache-Saint-Vaast	9h - 12h 13h30 - 16h30		9h - 12h 13h30 - 16h30			
Vis-en-Artois		9h - 12h 13h30 - 16h30		9h - 12h 13h30 - 16h30		

** Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés et inaccessibles au public en dehors des horaires d'ouverture.*

Le déversement des déchets dans les bennes se fait aux risques et périls des usagers.

N° vert service déchets :
0 800 10 25 35 (appel gratuit)
www.cc-osartis.com

TRI SELECTIF - ORDURES MENAGERES

Le jour de collecte est le mercredi matin

Les semaines paires : uniquement les bacs gris (ordures ménagères résiduelles)

Les semaines impaires : l'ensemble des bacs gris (OMR), bacs jaunes (bouteilles et flacons en plastique, cartons et briques, emballages métalliques, papiers et les bacs verts (verres)

Rattrapage des jours fériés :

Jours fériés :
Mercredi 01/05/2019 : ramassage le jeudi 02/05/2019 pour les bacs gris
Mercredi 08/05/2019 : ramassage le jeudi 09/05/2019 pour les bacs gris
ramassage le mardi 07/05/2019 pour les bacs jaunes et verts

Calendrier des collectes de déchets 2019

Numéro vert : 0 800 10 25 35 (appel gratuit)

Les reports de collectes des jours fériés seront consultables en cours d'année sur le site : www.cc-osartis.com, onglet : Services et rubrique : gestion des déchets

à compter du 1er Janvier 2019

collecte semaine impaire
Bac gris
OMR
Bac bleu
Collecte sélective
Bac jaune
Collecte sélective
Bac vert
Verre

collecte semaine paire
Bac gris
OMR

Collecte des déchets verts
Chaque semaine
à compter du 1er avril

Jour férié
pas de collecte :
Info rattrapage sur le site Internet
www.cc-osartis.com

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
Ma	1	V	1	V	1	L	1	Me	1	S	1
Me	2	S	2	S	2	Ma	2	J	2	D	2
J	3	D	3	D	3	Me	3	V	3	L	3
V	4	L	4	L	4	J	4	S	4	Ma	4
S	5	Ma	5	Ma	5	V	5	D	5	Me	5
D	6	Me	6	Me	6	S	6	L	6	J	6
L	7	J	7	J	7	D	7	Ma	7	V	7
Ma	8	V	8	V	8	L	8	Me	8	S	8
Me	9	S	9	S	9	Ma	9	J	9	D	9
J	10	D	10	D	10	Me	10	V	10	L	10
V	11	L	11	L	11	J	11	S	11	Ma	11
S	12	Ma	12	Ma	12	V	12	D	12	Me	12
D	13	Me	13	Me	13	S	13	L	13	J	13
L	14	J	14	J	14	D	14	Ma	14	V	14
Ma	15	V	15	V	15	L	15	Me	15	S	15
Me	16	S	16	S	16	Ma	16	J	16	D	16
J	17	D	17	D	17	Me	17	V	17	L	17
V	18	L	18	L	18	J	18	S	18	Ma	18
S	19	Ma	19	Ma	19	V	19	D	19	Me	19
D	20	Me	20	Me	20	S	20	L	20	J	20
L	21	J	21	J	21	D	21	Ma	21	V	21
Ma	22	V	22	V	22	L	22	Me	22	S	22
Me	23	S	23	S	23	Ma	23	J	23	D	23
J	24	D	24	D	24	Me	24	V	24	L	24
V	25	L	25	L	25	J	25	S	25	Ma	25
S	26	Ma	26	Ma	26	V	26	D	26	Me	26
D	27	Me	27	Me	27	S	27	L	27	J	27
L	28	J	28	J	28	D	28	Ma	28	V	28
Ma	29			V	29	L	29	Me	29	S	29
Me	30			S	30	Ma	30	J	30	D	30
J	31			D	31			V	31		

à compter du 1er Janvier 2019

collecte semaine impaire
Bac gris
OMR
Bac bleu
Collecte sélective
Bac jaune
Collecte sélective
Bac vert
Verre

collecte semaine paire
Bac gris
OMR

Collecte des déchets verts
Chaque semaine
à compter du 1er avril

Jour férié
pas de collecte :
Info rattrapage sur le site Internet
www.cc-osartis.com

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
L	1	J	1	D	1	Ma	1	V	1	D	1
Ma	2	V	2	L	2	Me	2	S	2	L	2
Me	3	S	3	Ma	3	J	3	D	3	Ma	3
J	4	D	4	Me	4	V	4	L	4	Me	4
V	5	L	5	J	5	S	5	Ma	5	J	5
S	6	Ma	6	V	6	D	6	Me	6	V	6
D	7	Me	7	S	7	L	7	J	7	S	7
L	8	J	8	D	8	Ma	8	V	8	D	8
Ma	9	V	9	L	9	Me	9	S	9	L	9
Me	10	S	10	Ma	10	J	10	D	10	Ma	10
J	11	D	11	Me	11	V	11	L	11	Me	11
V	12	L	12	J	12	S	12	Ma	12	J	12
S	13	Ma	13	V	13	D	13	Me	13	V	13
D	14	Me	14	S	14	L	14	J	14	S	14
L	15	J	15	D	15	Ma	15	V	15	D	15
Ma	16	V	16	L	16	Me	16	S	16	L	16
Me	17	S	17	Ma	17	J	17	D	17	Ma	17
J	18	D	18	Me	18	V	18	L	18	Me	18
V	19	L	19	J	19	S	19	Ma	19	J	19
S	20	Ma	20	V	20	D	20	Me	20	V	20
D	21	Me	21	S	21	L	21	J	21	S	21
L	22	J	22	D	22	Ma	22	V	22	D	22
Ma	23	V	23	L	23	Me	23	S	23	L	23
Me	24	S	24	Ma	24	J	24	D	24	Ma	24
J	25	D	25	Me	25	V	25	L	25	Me	25
V	26	L	26	J	26	S	26	Ma	26	J	26
S	27	Ma	27	V	27	D	27	Me	27	V	27
D	28	Me	28	S	28	L	28	J	28	S	28
L	29	J	29	D	29	Ma	29	V	29	D	29
Ma	30	V	30	L	30	Me	30	S	30	L	30
Me	31	S	31			J	31			Ma	31

Conception, rédaction, crédits photographiques : Communauté de Communes Osartis-Marquion,
Service communication et promotion du territoire : communication@cc-osartis.com

COLLECTE DES DECHETS VERTS A DOMICILE

Le jour de collecte est le lundi matin

Jours fériés : Lundi 22/04/2019 – ramassage le samedi 20/04/2019
Lundi 10/06/2019 – ramassage le samedi 08/06/2019

Osartis
Communauté de Communes Osartis Marquion

Le tri à la source !

Collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts se déroule en porte à porte du 1er avril au 15 octobre.

Les déchets collectés sont :

- LES TONTES
- LES FLEURS PLANTES ET FEUILLES
- LES BRANCHAGES EN FAGOTS FICELÉS

** *dans des sacs ou récipients ouverts afin d'éviter la fermentation.*
Tout sac fermé ne sera pas ramassé

* *les branchages devront être d'un diamètre inférieur à 10 cm sans dépasser 1 m.*
Disposés en fagots en lien naturel *(pas de lien métallique ou synthétique).*

Le volume total est limité à 1000 litres par semaine. Pour des volumes supérieurs, les déchèteries sont à votre disposition.

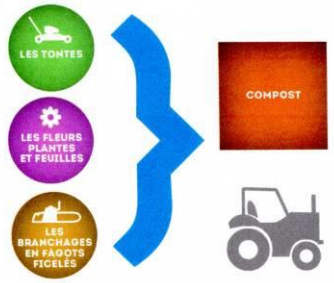

Les **déchets verts** collectés seront acheminés vers une plate-forme de compostage où ils seront **valorisés sous forme de compost**.
Il sera ensuite utilisé par les agriculteurs, maraîchers, horticulteurs ou encore viticulteurs.
On pourrait le comparer à du terreau puisqu'**il permet de stabiliser la terre en empêchant son appauvrissement**.

Jours de collecte : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi

Communauté de Communes Osartis-Marquion
rue Jean Monnet - BP 57 - 62490 Vitry-en-Artois
Tél. : 03.21.600.600 - www.cc-osartis.com
N° vert : 0 800 10 25 35

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Passage des encombrants dans la commune 2 fois par an.

Le samedi 04 mai 2019
Mardi 29 octobre 2019

Pour tout renseignement sur le tri sélectif, vous pouvez contacter la Communauté de Communes OSARTIS au 0 800 10 25 35 (N° VERT)

BALAYAGE DES CANIVEAUX

Passage dans la commune 4 fois par an.

LA POSTE VOUS INFORME

La Poste de VIS EN ARTOIS, vous accueille

- **Horaires du bureau**

Mardi, mercredi, vendredi de 14h00 à 17h00
Samedi de 9h00 à 12h00

- **Heures de la levée du courrier**

Du lundi au vendredi	16 h 30
Le samedi	12 h 00

La nouvelle responsable du bureau est Madame FOUCHEROT Annie. Bienvenue !

RECENSEMENT DU SERVICE NATIONAL

☞ Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est désormais tenu(e) de se faire recenser à la mairie de son domicile, dans le mois de son anniversaire.

Se présenter à la Mairie muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Une attestation de recensement lui sera remise.

Attention, conservez ce document qui sera indispensable pour établir vos dossiers d'examen, concours, permis de conduire, etc.

LISTE ELECTORALE

Élections Européennes

☞ Pour pouvoir voter aux élections européennes, vous devez vous inscrire en mairie **avant le 31 mars 2019**. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES D'ARRAS

Assistante sociale : Madame A. POCHET

Vous pouvez la contacter :

Par téléphone : 03.21.15.21.00
Permanence téléphonique le jeudi de 9h00 à 12h00
Par courrier : Madame POCHET
Assistante Sociale
Caisse d'Allocations Familiales
Rue des Promenades
62015 ARRAS CEDEX

Permanence Point d'accueil CAF : VITRY EN ARTOIS
Mairie
2ème et 4ème jeudis de 14h00 à 17h00.

TRESORERIE DE VITRY EN ARTOIS

Espace François MITTERAND
140 rue Cheminot – 62490- VITRY EN ARTOIS
☏ 03.21.50.15.72
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Uniquement sur rendez-vous pris auprès de la mairie.
Mardi 12 février 2019 de 14h30 à 16h30
Mardi 12 mars 2019 de 14h30 à 16h30
Mardi 09 avril 2019 de 14h30 à 16h30
Mardi 14 mai 2019 de 14h30 à 16h30
Mardi 11 juin 2019 de 14h30 à 16h30

PERMANENCE DE MONSIEUR LE DEPUTE

Monsieur Bruno DUVERGE
Permanence parlementaire : 34 Route Nationale 62121 Ervillers - ☏ : 03.91.19.80.23
Email : permanencebrunoduverge@orange.fr

PERMANENCE DE MONSIEUR LE SENATEUR

Monsieur Jean-Marie VANLERENBERGHE
Email : jm.vanlerenberghe@senat.fr
Adresse Sénat : Casier de la Poste, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06

PERMANENCE DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Monsieur Pierre GEORGET
Contact mail : georget.pierre@mairie-vitryenartois.fr

Madame Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY
Vice-présidente du Conseil départemental du Pas-de-Calais
Contact mail : messeanne.grobelny.benedicte@pasdecalais.fr

DEFIBRILLATEUR

↳ Le défibrillateur est à votre disposition.
Il se trouve dans le hall d'entrée de la salle polyvalente

Pour y accéder, prendre la clef d'entrée qui se trouve à l'extérieur dans un coffret rouge à droite de la porte.

URGENCES

SAMU	**15**
SAMU SOCIAL	**115**
CENTRE ANTI POISONS	**0 800.59.59.59**
CENTRE DES GRANDS BRÛLES	**03.20.44.56.10**
SOS MAINS	**0 826.20.95.75**
POMPIERS	**18 ou 112 d'un portable**
GENDARMERIE DE VIS EN ARTOIS	**03.21.22.30.17 Ou 17**
VIOLENCES CONJUGALES	**3919**
ALLO ENFANCES EN DANGER	**119**
MALTAITANCE AUX PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES	**3977**
VIOLENCE/HARCELEMENT A L'ECOLE	**0 800.59.11.11**
France VICTIMES 62	**03.21.71.62.00**

LES INFORMATIONS DIVERSES

♦ HABITAT – CONSTRUCTION

☞ Maison individuelle et garage

⇨ 9 demandes de certificat d'urbanisme
⇨ 9 demandes de déclaration préalable
⇨ 5 permis de construire

Vous avez la possibilité de consulter à tout moment l'état d'avancement de l'instruction de votre demande d'autorisation de construire.

⇨ Contacter le site Internet de la DDE du Pas de Calais
www.pas-de-calais.equipement.gouv.fr

Autorisations d'urbanisme : Décret paru au JO du 05/01/2016 avec une entrée en vigueur au 06/01/2016. Les autorisations d'urbanisme sont désormais valables **3 ans** au lieu de 2 ans. De plus, ce délai pourra être prorogé d'un an, non plus une seule fois mais **2 fois**. Ces dispositions s'appliquent aux autorisations en cours de validité à la date d'entrée en vigueur du décret.

Nouvelles constructions : Dossier à déposer en Mairie.

⇨ Construction jusqu'à 20 m² : déclaration préalable
⇨ Pour les constructions supérieures à 20m², demande de permis d'aménager ou de permis de construire.

♦ EAU

Pour tous disfonctionnements, fuites, demandes de relevés de compteur, pour changement d'occupant, il convient de vous adresser directement au

Centre d'Exploitation de PECQUENCOURT SUD

Service Clientèle
37, rue d'Estiennes d'Orves
TSA 75502
59146 – PECQUENCOURT
Tél. : 03.27.99.80.50
Fax : 03.27.99.80.59

Centre Technique
37, rue d'Estiennes d'Orves
TSA 62501
59146 – PECQUENCOURT
Tél. : 03.27.99.80.20
Fax : 03.27.99.80.59

Pour plus d'informations sur Noréade, vous pouvez vous connecter au site internet www.noreade.fr

♦ Région Hauts-de-France : aide régionale au permis de conduire

La région Hauts-de-France poursuit sa mobilisation pour l'emploi et le pouvoir d'achat des habitants. Après Proch'Emploi, l'aide à la garde d'enfants et l'aide au transport, l'aide au permis de conduire vient faciliter l'insertion professionnelle des habitants de la région en permettant de lever un obstacle trop souvent rencontré par les jeunes et leur famille : le financement du permis de conduire.
D'un montant de 1000 euros, elle s'adresse aux jeunes dont les ressources ou celles de leur famille sont limitées.
Pour toute question sur les modalités d'obtention de cette aide,
Un numéro vert régional (0 800 02 60 80)
ou écrire sur aideaupermis@hautsdefrance.fr

♦ JEUNES DU 62

Le département du Pas-de-Calais, accompagne la jeunesse de 16 à 25 ans, par des mesures « coups de pouce ».
Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site : http://www.jeunesdu62.fr

♦ LES RESTOS DU CŒUR

La responsable Madame Yolande LEPOIVRE et sept bénévoles assurent la distribution de colis alimentaires, deux matinées par semaine, durant la campagne d'hiver, et une fois tous les quinze jours, durant l'été.
De plus, il est proposé aux bénéficiaires de chaque centre, des séances gratuites de cinéma.
Mais, les actions des Restos du Cœur ne se limitent pas à la distribution de repas.
Parfois, lors des inscriptions ou de la campagne, une aide aux démarches administratives et d'autres besoins (recherche d'un logement, mobilier, vêtements, puériculture, informatique….) s'avèrent nécessaires.

Monsieur Roger CANDAES en est le correspondant local

Pour tout renseignement complémentaire ou de demande d'inscriptions,
Vous pouvez le contacter en Mairie au 03.21.48.18.60

UNE COLLECTE SERA ORGANISEE le 2ème weekend de MARS 2019
D'AVANCE NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE PARTICIPATION.

♦ ASMAPE : Accompagnement Solidaire et Mutualisé lié à l'autonomie et à la Précarité Énergétique

☏03.21.21.98.31 @ : association.asmape@gmail.com

♦ DONS DU SANG A HENDECOURT LES CAGNICOURT

« DONNEZ VOTRE SANG, C'EST TOUJOURS URGENT »
Alors prenez date des rendez-vous 2019 !

- **Samedi 13 avril 2019**
- **Samedi 06 juillet 2019**
- **Samedi 12 octobre 2019**

} de 8h00 à 12h00 la salle des fêtes

Pour information et pour pouvoir donner son sang, il faut :
- ☞ Être âgé de 18 à 70 ans (décret du 19/04/09)
- ☞ Se munir d'une pièce d'identité pour le 1er don
- ☞ Ne pas venir à jeun.

Attention ! Entre chaque don, il faut impérativement respecter un intervalle de 8 semaines.
Un homme peut donner 6 fois par an et une femme 4 fois par an
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler au
03.28.54.22.04 ou au n° vert 0820 802 222
Les organisateurs, avec leur Président Joël FOURNIER,
espèrent vous retrouver aussi nombreux qu'en 2018

D'AVANCE A TOUS, UN GRAND MERCI

♦ CHIENS DANGEREUX

Depuis le 1er janvier 2010, les propriétaires ou détenteurs de **chiens d'attaque de 1ère catégorie** et de **chiens de garde et de défense 2ème catégorie** doivent être titulaires d'un permis de détention selon la loi du 20/06/2008 sur la prévention et la protection des personnes contre les chiens dangereux, qui remplace la simple déclaration en mairie exigée jusqu'à présent.

♦ PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Nous avons constaté des incivilités commises, avec notamment des dépôts d'ordure sauvages principalement sur les plates-formes betteravières de la sablière et de la RD 939 à l'entrée de la commune.

Le 02/05/2018

Des peines sont prévues par la loi à ce sujet.
Tout abandon de déchets dans la nature, par exemple au bord d'une route ou au coin d'un bois, constitue une infraction réprimée par l'article R632-1 du Code Pénal.
Il punit d'une amende de contravention de 2ème classe.

Si l'abandon de déchets a été commis avec un véhicule, ce qui est en général le cas, l'infraction peut être réprimée par des dispositions beaucoup plus sévères, infraction de classe 5 c'est-à-dire qu'elle est punie **d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros, assortie de peines complémentaires comme la confiscation du véhicule, le retrait de points et la suspension du permis de conduire.**

Le 17/11/2018

Le 11/12/2018

On notera que tout automobiliste indélicat qui jette de sa portière une bouteille vide ou « tout autre objet », est directement concerné par cette disposition.

Des plaintes ont été déposées à la gendarmerie, qui consécutivement va renforcer la surveillance.

NOTRE COMMUNE DISPOSE D'UNE DECHETERIE !

LES REMERCIEMENTS

☞ *Cérémonie du 1er septembre 2018*

Merci à tous celles et ceux qui ont participé et contribué à la réussite des cérémonies du Centenaire de la Grande Guerre, nos amis d'Haucourt, d'Eterpigny, de Dury.

Merci aux vissois pour le pavoisement de leur habitation

Merci aux familles d'accueil de nos amis canadiens, Philippe DEGROOTE et Denise-Marie, Christine SAUDEMONT, Laëtitia et Mickaël BENQUET, Ghislaine et Christophe ANSELIN

Merci aux historiens locaux Jean-Marie DEZ et Philippe DEGROOTE, le maître de cérémonie François LEPOINT, le traducteur Mickaël BENQUET, le responsable de la sono Julien LEROY, les deux jeunes Coline et Antoine qui ont lu l'acte du souvenir, l'Harmonie de Marquion, les commerçants, les agriculteurs, les écoles, les soldats du Cameron Highlanders of Ottawa et du 41ème régiment de Douai, la Garde d'Honneur de Notre Dame de Lorette, la gendarmerie et les agents du département ainsi qu'aux porte-drapeaux et particulièrement à Joséphine et Pierrick LHERMITE, François LAISNE et Thibaut TRANNOY, les jeunes porte-drapeaux.

Merci aux bénévoles, M. Laurent GRADEL pour les photos lors de l'inauguration de la stèle NUNNEY, M. Patrick SAMAIN pour l'organisation du bus, M. Dominique DARCHEVILLE pour l'organisation du placement des officiels, M. Éric COUTURE pour la mise à disposition des gerbes.

☞ *Cérémonie d'inauguration des nouveaux vitraux dont celui du poilu*

Merci à Monseigneur JAGGER et l'Abbé FACON pour la bénédiction du vitrail du centenaire de la Grande Guerre

☞ *Merci aux membres de la paroisse*

pour le nettoyage de l'église suite aux travaux

☞ *À Degeuser Horticulture*

Pour le fleurissement lors des différentes cérémonies.

☞ *À Boulangerie Mocquant*

Pour la réalisation des confiseries aux couleurs du centenaire de la Grande Guerre

☞ *Appel à Mécénat*

Merci aux Vissoises et Vissois qui ont répondu favorablement à l'appel à Mécénat lancé avec la Fondation du Patrimoine pour la rénovation et la mise en sécurité de l'église. 2 450 € de dons ont été récoltés.

Un nouvel appel à don est lancé pour la suite de la rénovation de l'église.
De nouveaux imprimés seront disponibles en Mairie.

Email : pasdecalais@fondation-patrimoine.org
Adresse pour envoi des dons avec déduction fiscale de 60 %
Fondation du Patrimoine Nord-Pas-de-Calais
268, boulevard Clémenceau – 59700 MARCQ EN BAROEUL

☞ ***Participation au Téléthon*** **:** Une somme de 100 € a été versée au profit du Téléthon.

☞ ***Opération brioche*** : Une subvention de 100 € a été versée au profit de l'Association des Parents et Amis d'Enfants Inadaptés (APEI) qui nous remercie de ce don.

☞ ***Lettre de remerciement de l'association des anciens combattants du Canada***

Anciens Combattants Canada | Veterans Affairs Canada

Monsieur Christian THIEVET
Maire de Vis-en-Artois
5 Place Jules Viseur
62156 Vis-en-Artois

Monsieur THIEVET,

Par la présente, permettez-moi de vous remercier pour le soutien que vous avez offert à l'occasion des commémorations du 100e anniversaire des cent jours du Canada et de la fin de la Première Guerre mondiale.

Le succès d'événements de telle envergure repose sur les efforts concertés de partenaires comme vous. Le respect de la commune de Vis-en-Artois et des autres communes de la région pour la mémoire des canadiens et terre-neuviens qui ont servi en Europe pendant la Première Guerre mondiale était surtout évident pendant cette période du 100e anniversaire des cent jours du Canada.

Le gouvernement du Canada vous est profondément reconnaissant, à vous et à tous ceux et celles qui ont pris part à ces évènements historiques. Grâce à votre collaboration et aux efforts déployés sous le signe de l'amitié, nous avons pu commémorer les sacrifices consentis il y a cent ans de façon appropriée et en toute dignité.

En vous remerciant, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

John Desrosiers

Directeur, Opérations européennes
Anciens Combattants Canada

☞ *Lettre de remerciement du Cameron Highlanders of Ottawa*

THE CAMERON HIGHLANDERS OF OTTAWA
2 QUEEN ELIZABETH DR.
CARTIER SQUARE DRILL HALL
OTTAWA, ONTARIO
K1A 0K2

Le 18 septembre 2018

Monsieur le Maire Christian Thievet

Au nom de tous les membres du Cameron Highlanders d'Ottawa je voudrais vous remercier pour le privilège que vous nous avez octroyé par votre invitation de participer à la Commémoration du 100e anniversaire du sdt Claude Nunney à la commune de Vis en Artois, France.

Selon les commentaires reçus de nos membres présents du régiment pour cette cérémonie, ce fut pour eux une expérience mémorable. Votre chaleureuse hospitalité a fait en sorte de rehausser la qualité extraordinaire de notre séjours chez nos cousins français.

Encore une fois, merci beaucoup à toute l'équipe et tout particulièrement à nos hôtes; M. Philippe Degroote, Mme Christine Saudemont, Mme Laëtitia et M. Michaël Benquet, Mme Ghislaine et M. Christophe Anselin.

Cordialement.

Christopher Leslie Jackson
Lieutenant-Colonel
Commanding Officer, Cameron Highlanders of Ottawa
(Duke of Edinburgh's Own)

La délégation canadienne est arrivée le 31/08/2019 et sont reparties le 05/09/2019.
*Bon retour à « nos cousins » M. le Major Roger LAPLANTE du Cameron Highlanders of Ottawa**,** Chef de la délégation Canadienne, Mme le Caporal Afton MAISSONNEUVE, M. le Lieutenant Alexandre LEGER, cornemuseur, le Caporal Harding.*

LES NAISSANCES

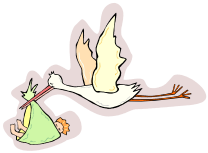

- Louise LECAT — née le 18 février 2018
- Louise GALLET — née le 31 mai 2018
- Lana CEGLA BOITEL — née le 16 juillet 2018
- Lénye DEMBSKI — né le 01 août 2018
- Odin PORTUGAL — né le 05 octobre 2018
- Emma KONDRAT — née le 02 novembre 2018

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

MARIAGES

- Anne-Laure SANTY et Vincent PESNEL
  Mariés le 17 février 2018
- Florence SANTY et Mickaël TALMANT
  Mariés le 02 septembre 2018
- Émeline HAMEZ et Enguérand MOCQUANT
  Mariés le 15 septembre 2018

PACS

- Madame Aurore ROUSELLE et Monsieur David CARPENTIER
- Madame Angèle BOITEL et Monsieur Alexandre CEGLA
- Madame Marie JEANMART et Monsieur Guillaume PETIT

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS ET COMMERÇANTS

Tout nouvel habitant est invité à se présenter en Mairie où un dossier complet de bienvenue avec toutes les informations et documents utiles lui sera remis.

♦ Monsieur Nicolas LAGACHE et Mme Pauline CAVILLON	20 rue de Verdun
♦ Monsieur Anthony FACON	11 rue de Boiry
♦ Monsieur Romain MAGNIEZ	21 rue André Mercier
♦ Madame Nathalie FERNAND	43 rue de Chérisy
♦ Monsieur et Madame Laurent GRADEL	1 place Jules Viseur

UNE PENSEE POUR CEUX QUI NOUS ONT QUITTES

DECES

Madame Suzanne DUPAS veuve PESIN le 06 février 2018

Monsieur Didier MASSIN le 27 décembre 2018 domicilié à Rémy

INHUMATIONS

Madame Céline BUGNICOURT née COMBLE le 14 janvier 2018 décédée à Wasquehal.

Monsieur Roger JANNET le 12 avril 2018 décédé à Arras

Madame Ghislaine SAUDEMONT née DUBUS le 23 mai 2018 décédée à Saint Denis de Lhotel

Madame Juliette PLASKIWSKI le 04 octobre 2018 décédée à Arras

Madame Gisèle THERET le 17 octobre 2018 décédée à Croisilles

Madame Victorine LEMAIRE née DARRAS le 28 novembre 2018 décédée à Amiens

Une pensée particulière à Monsieur Roger JANNET

(Extrait du discours prononcé par Monsieur le Maire aux obsèques de Monsieur Roger JANNET le 17/04/2018)

Par ces quelques mots, la Municipalité de Vis en Artois vient rendre hommage à Monsieur Roger JANNET ancien porte-drapeau des anciens combattants.

C'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous ; Monsieur Roger JANNET, doyen de notre commune fut pendant de nombreuses années le porte-drapeau des anciens combattants de notre commune, lui même étant le dernier combattant de la guerre d'Indochine.
Je salue respectueusement le Lieutenant Colonel Jacques COPIÉ ainsi que les vétérans de la guerre d'Indochine ici présents et Monsieur Roger AUBIN porte-drapeau des anciens combattants.
La guerre d'Indochine, une période de la vie de Roger qui l'a profondément marquée de part les atrocités vécues.

Cependant, Roger a gardé la joie de vivre pour le bonheur de sa famille.
Roger était un homme emprunt d'une grande humanité et d'une extrême gentillesse. J'aurai toujours en mémoire ces quelque mots chaleureux qu'il m'exprimait lors de nos rencontres : « ça va toi ! », encore il y a peu de temps lors d'une visite à la maison de retraite en me chargeant de souhaiter le « bonjour » à tous les habitants de Vis.

Roger portait une extrême attention à ses proches.
Au delà de son attachement au devoir de mémoire présent à toutes les cérémonies commémoratives organisées dans la commune, Roger avait pour passion le travail du métal, forgeron et soudeur d'une extrême précision, il réalisa de nombreuses ferronneries dans la commune.
C'est donc tout naturellement qu'il nous accompagna en 2002 à la fonte de la nouvelle cloche de notre Église. Il en réalisa personnellement un magnifique et unique film retraçant sa coulée aux fonderies BOLLET d'Orléans et son baptême.
Un souvenir inoubliable que nous aurons à cœur de projeter lors des prochaines journées du patrimoine le 16 septembre ici même en sa mémoire.

NOTRE PAGE HISTORIQUE…

Histoire d'une clé de voûte à VIS-EN-ARTOIS.

En 1911, l'Instituteur, Monsieur O. LECIGNE, se promène dans la commune et décrit ce qu'il voit :
« Au centre du village, près de l'église, s'éleva en 1829 une fabrique de sucre indigène. L'arrêté d'autorisation est ainsi formulé :

{Art. 1er. – Le sieur Lenglet-Warembourg est autorisé à établir dans la ferme qu'il tient à bail à Vis-en-Artois, précédemment occupée par le sieur Legentil, une fabrique de sucre de betterave dont la cheminée sera placée à la face occidentale du corps de logis et sur le jardin du même côté.}

Les propriétaires successifs seront :

Monsieur Huret.
Monsieur Laby.
En mars 1864, MM. Morize, Viseur Augustin et Pamart, ils rétablissent la sucrerie.
En 1869, M. Augustin Caron.
M. Delannoy-Legentil en fit une distillerie. Le matériel fut vendu en 1893 après quelques années de fonctionnement.

Monsieur Lecigne continue sa description :

« Elle a fait place à une belle et grande ferme ; la porte cochère est surmontée d'un superbe écusson et sa construction date de 1748. »

Sur la photo, on distingue nettement l'écusson au-dessus de la porte cochère, fermée par une grille tôlée, à droite du local en briques. Il était de coutume de signaler l'année de construction des immeubles par l'inscription de la date sur la clé de voûte du porche d'entrée.

C'est cette clé de voûte, gravée des chiffres **1748** qui a été retrouvée dans le jardin, à moitié enfouie dans la terre, lors d'une visite de chantier, sur les échafaudages, dans le cadre de la restauration de l'église.

Ce vestige de l'histoire de Vis-en-Artois est exposé, désormais, dans l'église, à côté de l'ancienne cloche.

LES COMMEMORATIONS

☞ lundi 19 mars 2018 : La cérémonie de commémoration de la guerre d'Algérie

Dépôt de gerbe par M. Claude BACHELET, Président de la FNACA de Vis et M. Paul DERON.
Dépôt de gerbe de la municipalité par M. le Maire et M. Daniel LADRIERE puis accueil à la salle polyvalente et vin d'honneur.

☞ Dimanche 29 avril 2018 : La cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la déportation

Rassemblement place Jules Viseur et recueillement devant la stèle André Mercier

Dépôt de gerbe au monument aux morts et discours de M. le Maire en présence du porte drapeau M. Roger AUBIN et Mme l'Adjudante Cheffe Gaëtane FOULON

☞ Mardi 8 mai 2018- Cérémonie commémorative de la fin de la guerre 1939-1945

Le cortège emmené cette année par deux porte-drapeaux, M. Roger AUBIN et M François LAISNE, jeune recru !

Dépôt de gerbe de la Municipalité, la gendarmerie représentée par l'Adjudante Cheffe Gaëtane FOULON

☞ Samedi 14 juillet 2018 – Fête Nationale

La cérémonie du 14 juillet a débuté avec un rassemblement devant la mairie

Dépôt de gerbe confectionné par les enfants du centre de loisirs.
Dépôt de gerbe par M. le Maire, les adjoints et le Capitaine CARNEAUX

De nombreux habitants et jeunes rassemblés devant le monument aux morts.

Suite au discours de Monsieur le maire, remise des dictionnaires anglais/français aux élèves qui entrent en 6ème : *AVIEZ Adélaïde, DETHOOT Camille, LENARZYCK Adeline, SCHALLIER Yanis, WILCKOZ Marc-Antoine.*

☞ Samedi 1er septembre 2018 : Centenaire de la libération de la Commune

Dans le cadre du Centenaire de la libération de la Commune, inauguration par Monsieur Christian THIEVET, Maire, de la « Voie Sacrée du Canada » à partir de l'entrée de Vis en Artois en venant d'Arras, en présence de Michel GRAVEL, Historien Canadien, Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Département, Monsieur Bruno DUVERGE, Député du Pas de Calais, Madame Nathalie GHEEBRANT, Conseillère régionale.

Devant le panneau inauguré de la Voie sacrée du Canada, le sous-lieutenant Alexandre LEGER du Cameron Highlanders of Ottawa, a fait un don symbolique d'une partition de la Marche de Vis pour cornemuse composée spécialement pour la cérémonie par Gordon WRIGHT en présence de Monsieur LEROY Président du Département.

C'est au son de la cornemuse que le cortège a suivi le sous lieutenant Alexandre LEGER vers le monument aux morts.
Au premier rang, nos porte-drapeaux Monsieur Roger AUBIN et Françoise LAISNE, suivis de la Garde d'Honneur de Notre Dame de Lorette

Puis du 41ème régiment de Douai et de la fanfare de Marquion.

Le cortège remonte la route départementale jusqu'au monument aux morts

Dépôt de gerbes au monument aux morts

Inauguration, par Monsieur Christian THIEVET, Maire, de la plaque commémorative, en l'honneur de Claude NUNNEY, soldat Canadien blessé sur la Commune, lors de l'Offensive des 100 Jours, décédé le 18 septembre 1918 de ses blessures et détenteur de la Victoria Cross, en présence d'une délégation Canadienne du Cameron Highlanders of Ottawa, qui perpétue le 38ème Bataillon CEF, régiment du Soldat Nunney.

La place au centre du village a été baptisée au nom de ce Bataillon.

Étaient présents : Monsieur Marc DEL GRANDE Secrétaire Général de la Préfecture, Monsieur Bruno DUVERGE Député du Pas De Calais, Madame Nathalie GHEERBRANT Conseillère Régionale, Madame Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY Vice-présidente du Département, Madame Arlène KING représentante du Canada, Monsieur Laurent GONZALES Chef d'escadron de la Cie de Gendarmerie d'ARRAS, Monsieur Philippe DUBUS Maire d'Haucourt, Monsieur Régis BAES Maire d'Eterpigny, Monsieur Marc CAMBELL Maire de Dury et les élus des communes voisines, les Délégations militaires, les Porte-drapeaux, les Gardes d'honneur de Lorette.

L'abbé Facon bénit la stèle de M. Claude NUNNEY

Dépôts de gerbes au pied du panneau de la voie sacrée du Canada par Monsieur LEROY Président du Département, Monsieur Christian THIEVET Maire, Madame Arlène KING gestionnaire principale des sites commémoratifs des anciens combattants du Canada et du Lieutenant Dan JAMON et le Sergent Maria TURNER, représentant le quartier général de l'OTAN.

Dépôts de gerbes à la stèle Claude NUNNEY par Madame Nathalie GHEERBRANT Conseillère Régionale, Madame Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY Vice-présidente du Département, Monsieur Marc DEL GRANDE Secrétaire Général de la Préfecture, Monsieur Bruno DUVERGE Député du Pas De Calais

Dépôts de gerbes à la stèle Claude NUNNEY par Monsieur Christian THIEVET, Maire et le Major Roger LAPLANTE du Cameron Highlanders of Ottawa. Coline et Antoine ont lu l'acte du souvenir

A la salle polyvalente, discours des personnalités invitées, Madame Nathalie GHEERBRANT Conseillère Régionale, Monsieur Bruno DUVERGE Député, Monsieur Marc DEL GRANDE secrétaire général de la Préfecture, Madame Arlène KING représentante du Canada, Monsieur Roger LAPLANTE du Cameron Highlanders of Ottawa puis remise aux personnalités de la médaille commémorative de la libération de Vis en Artois le 1er septembre 1918 par les forces canadiennes du 38ème bataillon

L'après-midi, dépôt de gerbe au Mémorial de Vis à Haucourt

Inauguration de la stèle dédiée à James Palmer HUFFAM à Haucourt

Inauguration de la stèle dédiée à Geoffrey Grenside BOWEN à Eterpigny

Dépôt de gerbe au cimetière militaire britannique d'Eterpigny

Dépôt de gerbe au cimetière militaire britannique « Dury Crucifix »à Dury

Inauguration des stèles dédiées à Belleden Seymour HUTCHESON et John Francis YOUNG à Dury.

☞ Lundi 3 septembre 2018 : conférences

Diaporama sur la situation des 4 communes lors de la Grande Guerre par Jean-Marie DEZ
Suivi d'un diaporama sur le Soldat Claude NUNNEY et son régiment le « 38th Battalion CEF » par le Major Roger LAPLANTE, chef de la délégation canadienne du « Cameron Highlanders of Ottawa,

☞ Samedi 10 novembre 2018 – Grande veillée dans le cadre du Centenaire de la Grande Guerre

Au Cimetière-Mémorial de Vis en Artois à Haucourt, en présence de Messieurs DUBUS et THIEVET, Maires et de nombreux habitants de deux Communes, dépôt de 40 bougies par les enfants, dans l'enceinte du lieu de mémoire, éclairé par un ballon en suspension dans l'air.

Dépôt de bougies au cimetière de la Vallée

Dépôt de bougies au monument du cimetière

Dépôt de bougies au monument aux morts en souvenir de tous les soldats qui n'ont pas survécu pour entendre sonner les cloches annonçant l'Armistice.

☞ Dimanche 11 novembre 2018 – Cérémonie de l'armistice de 1918

La cérémonie de commémoration a débuté au Mémorial de Vis à Haucourt

Retour à Vis en Artois où étaient rassemblés de nombreux habitants en cette année de centenaire.

Au monument aux morts avec les enfants de la Commune, un drapeau d'honneur pour chacun des 28 Poilus morts pour la Patrie avec dépôt de gerbe, sonnerie aux morts et hymne national. Même protocole à la stèle des Poilus et à la stèle de l'aviateur britannique, Rowland Murray WILSON-BROWNE dans le cimetière communal, puis à la stèle de Claude NUNNEY, sur la place du 38ème Bataillon CEF, au centre de la Commune

Dépôt de gerbe au monument aux morts

Dépôt de gerbe à la stèle des poilus au cimetière

Dépôt de gerbe à la stèle de l'aviateur anglais, en présence de M. HOLBORN vétéran des forces navales britanniques

Dépôt de gerbe à la stèle Claude NUNNEY, sur la place du 38ème bataillon CEF

Discours prononcé par M. le Maire faisant référence aux 4 enfants de la commune morts pour la France en 1918 et de l'histoire de Claude NUNNEY et de Roland MURRAY, en présence des porte-drapeaux et de la Garde d'Honneur de Notre Dame de Lorette ainsi que les membres du conseil

Le carnet de guerre offert par la Communauté de Communes OSARTIS-MARQUION a été remis aux enfants vissois en classe de CM2 – BENQUET Emma, DEBAIN Gaspard, DELEVAQUE Anaïs, DOUSSELAERE Baptiste, DUJARDIN Charlotte et Clémentine, FLAMENT Léa, HOUVIEZ Marie, JABRI Hugo, JOURNEE Clélia, LENGLET Thibaut, LESPAGNOL Kelly, PERU Clémence, SANIEZ Maelle, TRUFFIER Madelyne, et GRADEL Maëva.

COMMEMORATION DE LA GRANDE GUERRE

Pour la 5ème année consécutive, M. Philippe DEGROOTE, Conseiller Municipal, délégué aux commémorations a retrouvé les fiches militaires des 4 Vissois morts pour la France au cours de l'année 1918.

Marius CORETTE

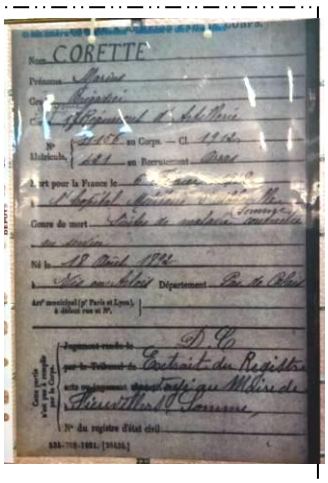

Constant PREUVOST

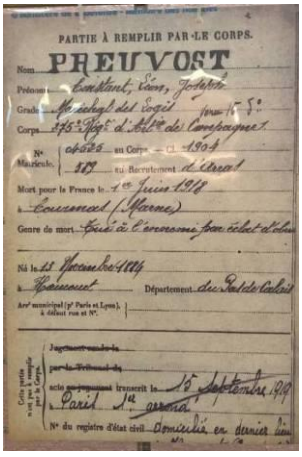

Alfred DUJARDIN

Paul THIEVET

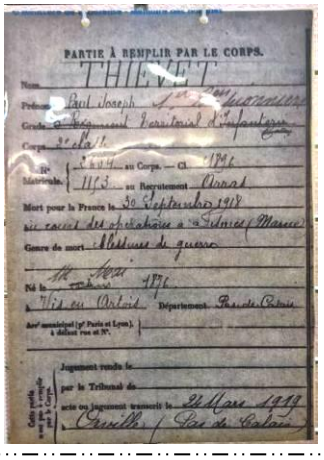

De même, la fiche militaire de l'aviateur anglais abattu en 1916 a été exposée.

Rowland Murray WILSON-BROWNE

Rowland Murray WILSON-BROWNE est né le 14 février 1897 à Birmingham Perry Barr au Royaume-Uni.
De mère Camilla Muriel ADCOCK et de père Arthur Edward WILSON-BROWNE. Il avait une sœur : Agnès C. WILSON-BROWNE, née en 1898
Le 31 mars 1901 il habitait avec ses parents dans la banlieue Tudor Hill de la ville Sutton Coldfield dans le Warwickshire, au centre de l'Angleterre.
En avril 1911, il était au lycée, Warwick Road à Solihull, ville qui était alors dans le Warwickshire, puis en 1912 à King Edward's High School à Birmingham, où il s'est distingué à cette dernière école en remportant le championnat de gymnastique trois années de suite.

Le BE2 (Blériot Expérimental

Il est incorporé dans l'armée peu après la déclaration de guerre, intégré dans la RFC (Le Royal Flying Corps était le corps aérien de la British Army durant la plus grande partie de la Première Guerre mondiale) le 13 décembre 1915 et commence l'entrainement à Curragh en Irlande le 14 décembre 1915.
Le 7 janvier 1916, il est affecté au 4ème Escadron de Réserve à Northolt (ville située au nord-ouest de Londres dans l'arrondissement londonien d'Ealing).
Le 18 mai 1916 il est affecté au 16ème escadron de réserve et obtient « ses premières ailes ».
Le 25 mai 1916 il arrive en France avec le 2ème escadron.
Suite à des blessures au combat, il rentre au Royaume-Uni le 12 juin 1916 avec le 16ème escadron de réserve.
Le 5 juillet 1916, il est de retour en France et rejoint le 12ème escadron basé à Avesnes le Comte.
Le 21 juillet il est envoyé en mission, sur un BE2c, pour bombarder au-dessus d'Aubencheul-au-Bac, équipé de 2 bombes Lbs.
A 6h52, donc sans doute à l'aller, au sud de Douai, il est poursuivi par deux Fokkers allemands, dont un des pilotes est Kurt Wintgens (01 août 1894 – 25 septembre 1916, tué en combat aérien par l'As Français Alfred HEURTAUX).
Son avion est abattu, il est gravement blessé et est fait prisonnier par les allemands qui l'emmènent au poste de santé n°5 à Vis en Artois où il décède en fin de journée.

†WILSON-BROWNE, R. M. (1912–15, y)
1915 Sec. Lt., R.F.C., Fl. Off. No. 2 Sqn., 1 Wing, France. Wounded and prisoner, died at German 5 Corps dressing station, July 21, 1916, buried at Vis en Artois, Pas de Calais, 8 mls. E. of Arras.

Il sera donc enterré, par les allemands, dans le cimetière civil de Vis en Artois, où se trouve toujours sa sépulture.

Les manifestations organisées par la commune

☞ Dimanche 21 janvier 2018 : présentation des vœux du Maire

En présence du Conseil Municipal, des élus des communes voisines, des autorités civiles et militaires, Monsieur le Maire présente ses vœux à la population vissoise.

En présence de Madame Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY Vice-présidente du Département et Monsieur Pierre GEORGET Conseiller départemental délégué, Président de la communauté de communes OSARTIS-MARQUION, Monsieur le Maire remercie Madame Marie-Christine FORTUNATO pour son accueil chaleureux et son professionnalisme qui ont permis de maintenir les services postaux dans leur intégrité. Bonne retraite Marie-Christine !

☞ Dimanche 18 mars 2018 : Repas des aînés.

Les séniors se sont retrouvés pour le traditionnel repas des aînés.

L'animation assurée par Laurette GOUBELLE accompagnée de Romain BRIOIS et Jérôme CHEMI véritables artistes professionnels, ont mis beaucoup d'ambiance lors de ce repas.

Nos séniors ont apprécié les chants et les animations ….

La doyenne Madame Aurélienne ADAM et le doyen Monsieur Louis BAUDRIN, de l'assemblée ont été honorés

Une équipe au service !

☞ Lundi 02 avril 2018 : Chasse à l'œuf !

Petits et grands étaient au rendez-vous pour la traditionnelle chasse à l'œuf ! C'est dans la cour de l'école qu'elle a eu lieu, le jardin près de l'église n'étant pas disponible du fait des travaux de restauration de l'église

☞ Samedi 02 juin 2018 – Vide-grenier

Une centaine de participants ont exposé lors de la 12ème édition de ce vide-grenier

☞ Dimanche 3 juin et lundi 4 juin 2018 – Fête Communale – ducasse

Les tours de manèges gratuits pour les enfants sont venus clôturer le week-end de la ducasse.

☞ Samedi 23 juin 2018 – les feux de la Saint Jean

Les feux de la Saint Jean ont eu lieu à la plate-forme betteravière du maraisquez face au terrain de football. Promenades en poneys, un barbecue géant assuré par l'équipe municipale…

Animation musicale par Aymeric et ses danseuses sur le thème « les années 80 »

De nombreux Vissoises et Vissois ont assisté à l'embrasement du bûcher

☞ Dimanche 19 août 2018 – Bénédiction des nouveaux vitraux dont celui du « Poilu »

Dédié par la Commune de Vis-en-Artois aux héros de la Grande Guerre, inauguration par Monsieur Christian THIEVET, Maire, et bénédiction du vitrail du « Poilu » par Monseigneur Jean-Paul JAEGER, Évêque du Diocèse d'Arras, accompagné de l'Abbé Jean-Claude FACON dans le cadre de la rénovation de l'Église Saint-Martin, en présence de Monsieur Marc DEL GRANDE, secrétaire général de la Préfecture et de Monsieur Pierre GEORGET, Président de la Communauté de communes OSARTIS-MARQUION

À la salle polyvalente, intervention de Monsieur le Maire, suivie de celles de Monseigneur JAGGER et Monsieur Marc DEL GRANDE

Melle BROUARD, fille du Maitre Verrier Luc-Benoit BROUARD, remercie la commune d'avoir choisi son papa, pour la réalisation de l'unique vitrail du Centenaire de la Grande Guerre.
Il a nécessité 6 mois de travail et 2700 pièces de verre.

De nombreux habitants étaient présents à la réception à la salle polyvalente, suite à la bénédiction des nouveaux vitraux, ainsi que les Maires des communes voisine et Madame Arlène KING, gestionnaire principale des sites commémoratifs des anciens combattants du Canada.

☞ Samedi 15 et Dimanche 16 septembre 2018 : Journée du Patrimoine

La pierre datée de 1748, retrouvée lors des travaux de restauration de l'église a trouvé sa place, près de l'ancienne cloche de l'église, un nouvel élément qui vient enrichir le patrimoine de la commune !

Projection du film réalisé par Roger JANNET en 2002 sur la coulée de la cloche

☞ Dimanche 09 décembre 2018 - Arbre de Noël

Toujours une chaleureuse ambiance à la fête de Noël organisée par la municipalité et le Comité des Fêtes.
C'est le magicien ISAL CROMBEZ qui a animé cet après-midi. De nombreux enfants et parents étaient présents au spectacle !

Voilà le Père Noël et ses lutins …
Remise des cadeaux par le Père Noël et Mère Noël aux enfants de la commune quel que soit le lieu de leur scolarité.

☞ Samedi 22 décembre 2018 – Colis des aînés

Les conseillers municipaux et les membres du CCAS ont distribué le traditionnel colis de Noël aux aînés : 80 paniers garnis de produits du terroir, ont été remis.

Rendez-vous était donné chez Monsieur Marcel POLIGNE, doyen de notre village : 92 ans !

Fils de mécanicien et garagiste à Vis pendant 55 ans, maître tourneur ajusteur, cycliste confirmé Paris–Vis en vélo, passionné de photos et de voitures, chanteur et fan de Tino ROSSI…il nous a raconté l'histoire de sa vie avec beaucoup d'humour.

CALENDRIER DES FETES
CEREMONIES - MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES PREVUES EN 2019

DATES	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISEES PAR
JANVIER 2019			
Dimanche 06 janvier	Vœux section Vélo-VTT	Salle VMV	VMV
Samedi 19 janvier	Vœux VMV	Salle VMV	VMV
Dimanche 20 janvier	Cérémonie de présentation des vœux	Salle polyvalente	Municipalité
Samedi 26 janvier	AG – section Porcelaine	Salle VMV	VMV
FEVRIER 2019			
Vendredi 15 février	AG – section Marche	Salle VMV	VMV
Dimanche 24 février	Repas dansant - section Marche	Salle VMV	VMV
MARS 2019			
Dimanche 03 mars	Randonnée Cyclo	Salle polyvalente	VMV
Dimanche 24 mars	Repas des aînés	Salle polyvalente	Municipalité Comité des fêtes
AVRIL 2019			
Lundi 22 avril	Chasse aux œufs	Espaces verts autour de l'église	Municipalité et Comité des Fêtes
Samedi 27 avril au Dimanche 28 avril	Sortie Run Trail	Vallée de l'Aa	VMV
Dimanche 28 avril	Cérémonie du souvenir des déportés	Stèle André Mercier Monument aux Morts	Municipalité
Mardi 30 avril	Assemblée générale VMV	Salle polyvalente	VMV
MAI 2019			
Vendredi 03 mai	Marche nocturne	Salle VMV	VMV
Mercredi 08 mai	Cérémonie commémorative fin de guerre 1939 – 1945	Monument aux Morts	Municipalité
Vendredi 10 mai au dimanche 12 mai	Randonnée cyclo-VTT	Mont des Flandres	VMV
Dimanche 26 mai	Élections Européennes	Salle polyvalente	Municipalité
JUIN 2019			
Samedi 1 juin	Vide grenier.	Rue de l'église, du 19 mars, de Verdun.	Municipalité et Comité des Fêtes
Dimanche 2 juin	Fêtes foraines	Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des Fêtes
Lundi 3 juin	Fêtes foraines – tours de manège gratuits pour les enfants	Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des Fêtes
Samedi 15 juin	Feux de la Saint-Jean	Plate-forme betteravière face au terrain de foot	Municipalité et Comité des Fêtes

Dimanche 16 au samedi 22 juin	Séjour VMV	Le Morbihan	VMV
Vendredi 21 juin	Journée marche parcours	Salle VMV	VMV
JUILLET 2019			
Juillet	Centre de loisirs	Salle polyvalente – écoles	Municipalité
Dimanche 14 juillet	Cérémonie Commémorative	Monument aux Morts Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des Fêtes
Dimanche 14 juillet	Pique nique	Salle VMV	VMV
Samedi 20 juillet	Brocante semi-nocturne	ARRAS	VMV
AOUT 2019			
Samedi 24 août	Journée pêche	TORTEQUESNE	VMV
SEPTEMBRE 2019			
Mardi 03 au Jeudi 05 septembre	Sortie marche – section marche		VMV
Samedi 28 septembre Ou dimanche 29 septembre	Repas communal	Salle polyvalente	Municipalité et Comité des Fêtes
OCTOBRE 2019			
Samedi 05 octobre Ou Dimanche 06 octobre	Repas dansant	Salle polyvalente	VMV
NOVEMBRE 2019			
Samedi 02 novembre au Dimanche 03 novembre	Exposition vente peinture porcelaine	Salle VMV	VMV
Samedi 09 novembre	Bourse puériculture et jouets	Salle polyvalente	Comité des Fêtes
Lundi 11 novembre	Cérémonie Commémorative de l'Armistice de 1918	Monument aux Morts	Municipalité
Dimanche 17 novembre	AG section Cyclo + VTT	Salle VMV	VMV
DECEMBRE 2019			
Lundi 02 décembre	Réunion des associations	Salle polyvalente	Municipalité
Vendredi 06 décembre	Soirée crêpes	Salle VMV	VMV
Dimanche 15 décembre	Arbre de Noël	Salle polyvalente	Municipalité
Samedi 21 décembre	Colis des aînés	Commune	Municipalité et CCAS

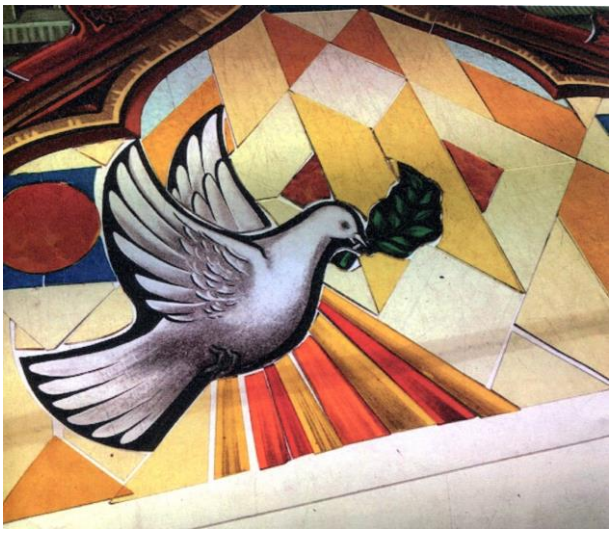

IMMORTELS
CONSEILLERS
DES VIVANTS